

Le 17 avril 2002

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES EMR

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et mot du président
2. Sommaire de la création des EMR
3. Adoption des statuts
4. Rapport du comité de nomination (Norbert Philippe)
5. Élection du conseil de direction
6. Affaires nouvelles
 - a) cotisation
 - b) mise en œuvre de comités
 - c) projets d'avenir
7. Autres.....

AGA

PROCÈS VERBAL

Assemblée générale annuelle des Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraite (EMR) le mercredi 17 avril 2002 à l'École Précieux-Sang.

1. Bienvenue et mot du président Denis Bisson.

2. Sommaire de la création des EMR.

Denis Bisson nous rappelle, pour le bénéfice des nouveaux membres, les démarches qui ont mené à la création des EMR. Les rencontres d'avril et de novembre 2001 ont mené à une adoption provisoire de nos statuts et à l'élection d'un premier conseil de direction et à concrétiser des liens actifs avec la RTAM.

3. Adoption des statuts des EMR.

Georges Druwé, appuyé d'Irène Lécuyer, propose que les statuts des EMR soient adoptés avec l'amendement à l'article V 111. B qui se lira dorénavant comme suit : l'avis de convocation de l'AGA de l'EMR doit être annoncé au moins un mois avant la date de l'assemblée.

Adoptée

4. Rapport du comité de nomination

Norbert Philippe nous soumet son rapport.
Les personnes suivantes ont soumis leur nom :

Président . e	poste à combler
Vice-présidente	Marcelle Lemaire
Secrétaire	Laurent Gagné
Trésorier	Albert Dubé
Conseillère	Rachel Roy
Conseillère	Norma Lacroix
Conseiller	Wilfrid Gosselin

5. Élection du conseil de direction : Norbert Philippe

Denis Bisson accepte de remettre son nom en candidature au poste de président. Sont élus par acclamation les candidats qui ont soumis leurs noms. Le nouveau conseil de direction est le suivant :

Président	Denis Bisson
Vice-présidente	Marcelle Lemaire
Secrétaire	Laurent Gagné
Trésorier	Albert Dubé
Conseillère	Rachel Roy
Conseillère	Norma Lacroix
Conseiller	Wilfrid Gosselin

6. Affaires nouvelles

a) Cotisation :

Georges Druwé, appuyé d'Aimé Campagne, propose qu'une cotisation annuelle de 10 \$ soit perçue de chaque membre.

Adoptée

Les cotisations serviront surtout à défrayer les coûts de publicité et les dépenses reliées à la mise en œuvre d'activités. Il est suggéré qu'à la prochaine AGA un budget soit présenté.

Il est suggéré que dans le prochain Kit il y est entre autres un formulaire d'adhésion pour percevoir la cotisation.

Félicitation à Aimé Campagne pour l'excellent travail à la création et à la mise à jour de notre site Web.

b) Comités :

Comité Social :

Wilfrid Gosselin en tant que conseiller prend la responsabilité du comité social. Pierre Beaudin, Norma Lacroix, Paul Cénérini se joignent au comité.

Comité de recrutement :

Rachel Roy, en tant que conseillère prend la responsabilité du comité de recrutement. Georges et Simone Druwé, Norbert Philippe et Roland Pantel se joignent au comité.

c) Projets d'avenir :

Les membres expriment le désir de voir s'organiser des voyages. Wilfrid Gosselin aimerait recevoir des suggestions à cet effet. Le site Web présentera un sondage aussi à cet effet.

7. Autres

Denis Bisson nous rapporte qu'une rencontre informelle avec le président de la FAFM, Louis Bernardin a eu lieu en janvier 2002. Il a été question à cette rencontre de voir comment les deux organismes pouvaient se rapprocher et avoir des activités communes.

8. Levée de la séance

Albert Dubé propose la levée de la séance.